



AIX en PROVENCE
LA VILLE

INFORMATION

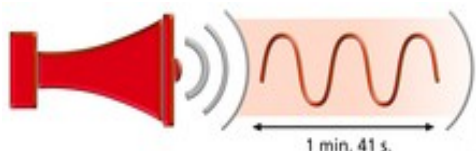
Le 5 juin 2019, à 12 h00 et à 12 h 15 un réseau de 11 sirènes d'alerte sur notre commune, réparties le long du bassin versant de l'Arc, du Pont des trois Sautets jusqu'à Saint Pons sera testé. Cet essai n'implique aucun comportement réflexe de la part de la population.

Ces sirènes ont été installées avec pour objectif d'alerter la population :

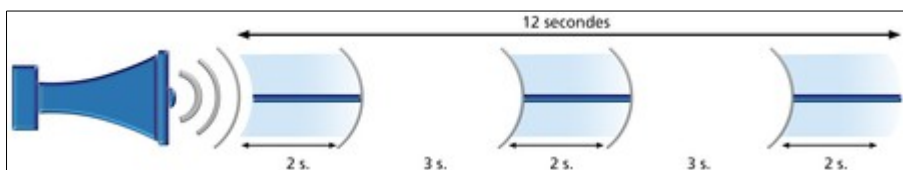
- dans le cadre du Plan particulier d'intervention du barrage de Bimont (PPI Bimont); en cas de risque rupture du barrage de Bimont, elles seraient déclenchées par la Société du Canal de Provence gestionnaire du barage, avec un signal spécifique "corne de brume" d'une durée de **2 min**, impliquant alors pour la population un comportement réflexe d'**évacuation immédiate** vers des points hauts ou des points de rassemblement.
- pour les autres risques (inondation brutale, transport de matières dangereuses par exemple), elles pourraient être déclenchées par le Maire dans le cadre de ses pouvoirs de police (séparément ou de manière groupée) en cas de danger imminent ou en cours localement, avec le **signal SAIP** (signal montant et descendant d'une durée de **5 mn** au total) impliquant alors pour la population un comportement réflexe de **mise à l'abri**.

A partir du 5 juin, les sirènes seront testées :

- le premier mercredi du mois à 12 h 00 pour le signal SAIP avec une durée de 1 min 41 s correspondant à une séquence du signal d'alerte.



- les premiers mercredis de chaque trimestre en mars, juin, septembre et décembre à 12h15, pour le signal PPI Bimont (corne de brume), et un cycle de 12 secondes soit trois émissions sonores de 2 secondes séparées par un intervalle de 3 secondes.



Les essais du 5 juin et les futur essais mensuels et trimestriels n'appellent aucun comportement réflexe de la part de la population.

Pour s'informer plus avant :

- les sons des sirènes et les comportements réflexe associés
- les consignes face aux risques majeurs en cas d'alerte
- les risques dans votre quartier

Une réunion pour le quartier des Milles avec un focus sur le risque inondation sera organisée

le 5 septembre 2019 à 18 h 00 espace des Vignerons

Voir également sur le site de la Ville :

<http://www.aixenprovence.fr/Risques-majeurs>